



VIMY, le 1<sup>er</sup> juin 2026

Le Conseil Municipal se réunira le :

**Mardi 9 juin 2026  
à 19 heures  
à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine**

**Ordre du jour :**

**Points d'informations :**

**Pilotage municipal, finances, ressources humaines et organisation de la collectivité :**

- Programmation des commissions municipales permanentes pour les conseils municipaux 2026

**Transitions et planifications :**

- Centrale Photovoltaïques
- Alimentation crèche et restauration, amélioration, marché, plan d'action et objectif 2032
- Plan communal de gestion des déchets

**Solidarités, logement et action sociale :**

- Jardin partagé entre l'EHPAD et le jardin d'enfants
- Convention entre le point passerelle (crédit agricole) et le CCAS
- 10 000 départs en vacances

**Culture, vie associative, fêtes et cérémonies :**

- Présentation de l'agenda de l'été
- Retour sur la manifestation culture en mouvements

**Education, enfance, jeunesse, petite-enfance et santé :**

- 10 jours pour voir autrement
- Immersion à la cantine pour les enfants de la crèche
- Sensibilisation aux différentes formes de violence
- Projet des élus du conseil municipal des enfants

**Sport et bien-être :**

- Suite du comité de pilotage salle des sports

**Avis de décisions :**

- Avis de décision n°2 - Acceptation de l'indemnité de sinistre de l'assurance communale ALLIANZ

**Approbation des procès-verbaux :**

- Des conseils municipaux du 7 et 28 avril 2026

## Projets de délibérations :

### Pilotage municipal, finances, ressources humaines et organisation de la collectivité :

- 1- Evolution de l'organisation des services municipaux
- 2- Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et complément indemnitaire annuel)
- 3- Signature d'une convention avec le centre de gestion de la fonction publique du Pas-de-Calais pour la mise en place d'un coffre-fort numérique agent
- 4- Adhésion au dispositif mutualisé de formation en hygiène et sécurité au travail proposé par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) – Signature de la convention-cadre
- 5- Modification du tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026
- 6- Rémunération du personnel des centres de loisirs, centre d'animation jeunesse, séjours
- 7- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- 8- Attribution des subventions 2026 aux associations ayant rendu le dossier
- 9- Désignation des représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 10- Signature de la convention entre la commune de Vimy et la FECl

### Culture, vie associative, fêtes et cérémonies :

- 11- Délibération fixant le tarif du repas des aînés
- 12- Délibération fixant le tarif du repas republicain

### Cadre de vie, travaux, patrimoine et tranquillité publique :

- 13- Acquisition des voiries et réseaux divers de la cité des mines et intégration dans le domaine public
- 14- Dénomination « rue de Farbus »
- 15- Vente du bien communal sis 3 rue du Premier mai – Bien présumé sans maître

### Petite-enfance, Enfance, Jeunesse :

- 16- Modification des tarifs de la restauration scolaire et du centre d'accueil périscolaire. Mise en place du quotient familial
- 17- Modification des tarifs de l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires. Mise en place du quotient familial
- 18- Modification des tarifs du Centre Animation Jeunesse. Mise en place du quotient familial

### Questions diverses.

Le Maire,



Christian SPRIMONT